

PROLONGEMENT SUD DE LA LIGNE DE **TRAM'BUS**

A54 — Caissargues —

avec le tram' bus

UN ACCÈS PLUS FACILE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

depuis le sud



BILAN DE LA CONCERTATION

7 septembre > 9 octobre 2015

aggloforum.nimes-metropole.fr



Sommaire

1 > Préambule.....	4
2 > Le périmètre de la concertation.....	5
1> Le cadre législatif et réglementaire	5
2> Les communes concernées	5
3> Le projet de prolongement soumis à la concertation	6
• Les objectifs du projet tels que définis par le Maître d'ouvrage :	6
• Les objectifs opérationnels du projet	7
• Le tracé.....	8
• Le coût du projet.....	8
• Le calendrier prévisionnel.....	8
3 > L'organisation de la concertation.....	9
1> Les modalités de la concertation	9
2> Le déroulement de la concertation	9
4 > Le dispositif d'information	10
1> L'information du Public.....	10
• Des campagnes d'affichage pour annoncer la concertation et la réunion publique	10
• Une campagne média (presse et internet).....	11
• Un communiqué de presse.....	13
• Les retombées presse	13
• Le dossier de concertation : dépliant de synthèse	13
• Les expositions	15
2> L'espace internet dédié à la concertation	16
• Un espace dédié au prolongement de la ligne de Tram'bus sur le site : aggloforum.nimes-metropole.fr	16
5 > A la rencontre du public.....	17
1> Les registres de concertation	17
2> Les formes de contributions écrites.....	17
3> Les réunions de concertation	18
• Réunion publique du 17 septembre à Caissargues	18
• Réunions spécifiques.....	19
• Concertation institutionnelle.....	19
6 > Le bilan quantitatif de la concertation.....	20
1> Une bonne participation du grand public et des acteurs du territoire	20
2> 184 avis/expressions du public.....	21
3> Répartition de avis selon le lieu de résidence.....	21
7 > Synthèse des expressions	22
1> L'opportunité du projet est confirmée.....	23
• Un projet très largement approuvé	23
• Le souhait d'une réalisation rapide	23
• Les coûts du projet n'ont pas fait débat	23
2> Des craintes évoquées malgré tout	24
• Bruits : la nuisance la plus évoquée	24
• Accessibilité : Profiter du retour d'expériences pour améliorer le projet	24
• Vélo : assurer la meilleure continuité des itinéraires cyclables	24
• Terminus : aller le plus loin possible au sud	24
• Optimiser la taille et la position des parkings relais	25
• Prévoir une station supplémentaire ?	25

•	Quel profil en travers ?.....	25
3>	Les incertitudes vis-à-vis des effets du projet.....	26
•	Les craintes relatives aux effets sur la circulation automobile	26
•	Le questionnement sur la restructuration du réseau Tango.....	26
4>	Des messages du public qui vont au-delà du projet.....	27
•	Les embarras actuels de la circulation automobile	27
•	La place du vélo.....	27
8 >	Les enseignements tirés de cette concertation et les suites à donner.....	28
1>	Les enseignements tirés de cette concertation.....	28
•	Les 183 opinions écrites émises.....	28
•	Avis sur les points soumis à la concertation	28
•	Un projet accepté.....	29
•	L'attente d'une information complémentaire et détaillée	29
2>	Les suites à donner	30
•	Action immédiate	30
•	Poursuite du dialogue	30
•	Orientations pour la poursuite des études ou les développements ultérieurs du projet.....	30
•	Phasage de l'opération :	30
•	Enquête publique.....	30

ANNEXES :

La délibération du 5 juillet 2015
 Les avis recueillis sur les 3 registres
 Les avis transmis directement par courriel
 Les avis transmis par le formulaire de contact
 Le courrier du Conseil départemental du Gard
 L'avis du panel Agglo-Forum
 Le diaporama présenté aux diverses réunions

1 > Préambule

L'enquête publique de l'extension nord de la ligne T1 du Tram'bus autour de l'Ecusson avait montré la demande du public de voir se réaliser aussi une extension vers le sud et les commissaires enquêteurs l'avaient traduite sous forme d'une recommandation dans l'avis émis à l'issue de cette enquête.

Le conseil communautaire dans sa séance du 3 novembre 2014 avait délibéré sur l'utilité générale du projet et avait décidé de suivre les recommandations de la commission d'enquête.

Dans sa séance du 6 juillet 2015 le Conseil communautaire a donc approuvé un programme général et défini les modalités de concertation d'une extension Sud.

Simultanément, le Conseil Communautaire a décidé lors de la même séance, la création de la ligne T2, Est>Ouest, en mode BHNS. Les deux opérations font l'objet de procédures autonomes et distinctes.

Entre le 7 septembre et le 9 octobre, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, avec le soutien de la Ville de Caissargues, a soumis ce projet à la concertation à travers un dispositif d'information et de recueil des avis du public, notamment par le biais d'un espace Internet dédié sur le site de l'agglomération et l'organisation de réunions de concertation.

PROLONGEMENT SUD DE LA LIGNE DE TRAM'BUS
A54 — Caissargues —

CONCERTATION
7 septembre > 9 octobre 2015

**UN ACCÈS PLUS FACILE
AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE**

avec le tram'bus

depuis le sud

The banner features a photograph of a tram on the left and an aerial view of the city of Nîmes on the right. Handwritten-style text in white and blue is overlaid on the aerial view. At the bottom left, there are three logos: the Nîmes city logo, the Caissargues city logo, and the Nîmes Métropole logo.

2 > Le périmètre de la concertation

1> Le cadre législatif et réglementaire

L'article L 300-2 du code de l'urbanisme prévoit que les communes ou les autres personnes publiques, ayant l'initiative d'opération d'aménagement qui « par son importance ou sa nature, [...] modifie de façon substantielle le cadre de vie ou l'activité économique de la commune », doivent organiser pour toute opération définie à l'article R.300-1 du même code, une concertation qui associe « les habitants, les associations locales et toutes les autres personnes concernées ».

À ce titre, la personne publique définit les objectifs poursuivis et les modalités de cette concertation, et organise celle-ci.

Les opérations définies à l'article R.300-1 qui concernent le projet de prolongement de la première ligne du Tram'bus des A54>Caissargues sont définies aux points 2 de cet article :

→ ***Point 2 : La réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1.900.000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants.***

Sont concernés à ces titres les travaux envisagés pour la création de la plateforme en site propre et d'une voie dédiée aux modes doux et notamment aux piétons.

2> Les communes concernées

Bien que s'agissant d'un projet intercommunal qui bénéficiera à l'ensemble des utilisateurs de Nîmes Métropole les travaux en relation avec le projet ne concernent que le territoire des Villes de Nîmes et de Caissargues.

Cependant, le dispositif de concertation a concerné le bassin de vie du sud de l'agglomération nîmoise au sud de l'autoroute A54 : 35 000 habitants à Caissargues, Bouillargues, Générac, Garons et Saint-Gilles. Il a été renforcé dans la partie urbanisée du tracé sur la commune de Caissargues.

3> Le projet de prolongement soumis à la concertation

Les objectifs du projet tels que définis par le Maître d'ouvrage :

1. Poursuivre la construction d'un réseau maillé performant.
2. Encourager les automobilistes du sud de l'agglomération à utiliser les modes alternatifs (TCSP, vélo, marche à pied) en leur offrant d'autres possibilités de déplacements (parc relais et piste cyclable notamment).
3. Sécuriser les déplacements sur la route de Saint-Gilles (RD42).
4. Améliorer le cadre de vie des secteurs traversés.
5. Réduire les nuisances liées au trafic routier sur la route de Saint-Gilles.
6. Optimiser le fonctionnement du réseau de transports collectifs associé (lignes périurbaines notamment) en articulation avec la ligne T1 du Tram'bus « axe Nord-Sud ».
7. Dynamiser les activités économiques, commerciales et culturelles, dans la zone d'influence de la ligne T1.
8. Aménager le territoire en privilégiant le développement urbain dans le corridor de desserte de la ligne T1.

Les 2 sections soumises à la concertation : plan utilisé sur tous les supports d'information



Les objectifs opérationnels du projet

1. Réaliser l'extension sud de la ligne T1 du Tram'bus sur un itinéraire de 3,2 km environ et disposant de 5 à 6 stations.
2. Sur cet axe sud, réaliser un boulevard urbain multimodal permettant un partage des modes plus favorable aux transports en commun, cycles et marche à pied.
3. Aménager un ou plusieurs espaces de stationnement de type parc relais ou poche de stationnement, permettant d'organiser le rabattement d'une partie des flux routiers provenant de la RD 135 (chemin des Canaux) et de la RD 42 (route de Saint-Gilles).

Le tracé

Le tracé, situé entièrement sur la route de Saint-Gilles, est composé de deux sections

- **Section 1 : entre le terminus actuel A54 et le chemin des Canaux (RD135)**
 - ▶ Le tracé emprunte la route de Saint-Gilles
 - ▶ Linéaire de 1,8km. 3 stations
- **Section 2 : entre le chemin des Canaux et l'entrée sud de la commune de Caissargues**
 - ▶ Le tracé emprunte la RD42 jusqu'au lieu-dit « carré des officiers ».
 - ▶ Linéaire de 1,4 km environ 2 stations
- Les deux sections pourraient être réalisées de manière simultanée ou faire l'objet d'un phasage spécifique.

Le coût du projet

Le projet de prolongement de la ligne de Tram'bus représente, en l'état des estimations actuelles :

- 10,2 millions d'euros pour la section 1
- 5,8 millions d'euros pour la section 2

Le calendrier prévisionnel

→ 2015

- Concertation préalable

→ 2016 - 2017

- Études et procédures

→ 2018

- Travaux
- Mise en service

3 > L'organisation de la concertation

1> Les modalités de la concertation

L'objectif de cette concertation était d'informer le public sur les objectifs du projet, de recueillir ses suggestions et avis et de répondre à ses interrogations sur le projet.

Par délibération du 5 juillet 2015, le Conseil Communautaire a décidé le prolongement sud de la ligne T1 jusqu'à l'entrée sud de Caissargues, a défini les objectifs du projet et a engagé un processus de concertation.

Les modalités prévues de la concertation étaient les suivantes :

1. Exposition publique à l'Hôtel de ville de Caissargues et à l'Hôtel d'agglomération,
2. Ouverture d'un registre à l'hôtel d'agglomération de Nîmes Métropole et à l'hôtel de ville de Caissargues pour que le public fasse part de ses avis et de ses suggestions.
3. Réunion(s) publique(s) annoncée(s) par voie de presse.
4. Une ou plusieurs réunion(s) avec les partenaires (TCN notamment).
5. Des articles d'information dans les journaux d'informations locaux (journal de l'agglomération Nîmes Métropole et journal de la ville de Caissargues notamment).

2> Le déroulement de la concertation

La concertation s'est déroulée du 7 septembre au 9 octobre 2015.

Deux registres ont été ouverts au public à l'Hôtel de Ville de Caissargues et à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole. De plus, une adresse postale, une adresse mail, un formulaire de contact sur le site internet ont été mis à disposition du public durant toute cette période.

Un troisième registre a été ouvert lors de la réunion publique.

Une réunion publique et trois réunions spécifiques se sont tenues permettant l'information et l'expression de tous les publics concernés ou intéressés par le projet.

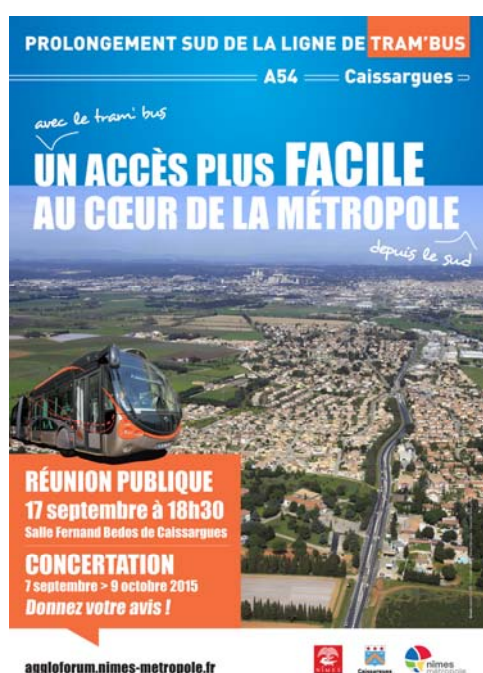
Le public a été informé de l'ensemble de ces manifestations et moyens par voie de presse et d'affichage, par la diffusion très large d'un dépliant, par le site internet de l'agglomération qui a consacré un espace dédié au projet et par courrier ou mail lorsque c'était nécessaire.

4 > Le dispositif d'information

1> L'information du Public

Des campagnes d'affichage pour annoncer la concertation et la réunion publique

Plusieurs réseaux d'affichage ont été utilisés pour annoncer l'ouverture de la concertation, et la réunion publique du 17 septembre à Caissargues.



→ Affichette A3

50 affichettes ont été réalisées, diffusées 1 semaine avant l'ouverture de la concertation dans les 5 communes du sud de l'agglomération (Caissargues, St Gilles, Garons, Bouillargues et Générac), à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole et au Forum Tram'bus Ecusson à Nîmes.

→ Affichage électronique ville de Caissargues

Les panneaux électroniques de la Ville de Caissargues ont été utilisés pendant toute la durée de la concertation.



→ Affichage électronique Ligne T1

Une animation vidéo a été diffusée dans les véhicules de la ligne T1 sur les moniteurs d'information dynamique durant toute la période de concertation ;

Une campagne média (presse et internet)

Le lancement de la concertation et la réunion publique ont fait l'objet d'insertions publicitaires dans la presse écrite régionale (Midi-Libre et La Gazette) les sites internet d'information (Midi Libre et Objectif Gard) et au sein des magazines de Nîmes Métropole et de la Ville de Caissargues.

→ Presse régionale

1/4 page dans le Midi libre (192x208 mm) les 30 août et 6 septembre

1/4 page dans la Gazette de Nîmes (106x150 mm) le 3 septembre

Annnonce presse Midi Libre et Gazette de Nîmes

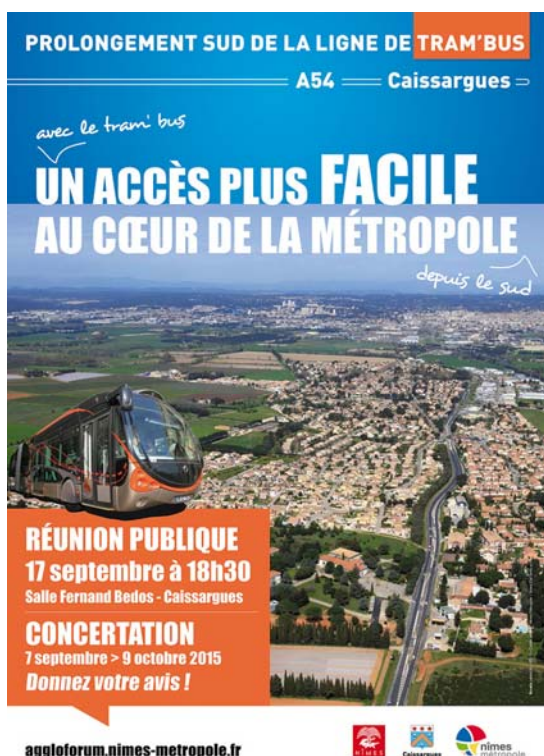
→ Sites internet d'information

Bannière web pour le site du Midi Libre (1000x90 pixels) avec renvoi vers le site aggloforum.nimes-metropole.fr

Bannière web pour le site d'Objectif Gard (480x600 pixels) avec renvoi vers le site aggloforum.nimes-metropole.fr

Bannière web pour Objectif Gard

→ Magazines et sites des villes



Un rédactionnel dédié à la concertation sur le projet, accompagné d'une annonce presse A5 ont été envoyés aux communes de Caissargues, Bouillargues, Générac, Garons et Saint-Gilles, pour parution sur les outils d'information et sites internet, avec renvoi systématique vers le site aggloforum.nimes-metropole.fr

La Ville de Caissargues a publié une annonce presse A4 dans sa Lettre d'information de septembre.

→ Magazine de Nîmes Métropole

Le Magazine de Nîmes Métropole de Juillet 2015 annonçait les dates de la concertation.

Dans le numéro d'octobre, une page entière était consacrée à la concertation.

→ Sites de Nîmes Métropole

A partir du 28 août, des bannières ont été positionnées sur le site nimes-metropole.fr et sur le site dédié aux travaux de l'Ecusson trambus.nimes-metropole.fr. Ces 2 sites renvoyaient vers le site consacré à la concertation : aggloforum.nimes-metropole.fr



Bannière web sur sites de Nîmes Métropole

Un communiqué de presse

Un communiqué de presse détaillant les objectifs du projet, les 5 points soumis à la concertation et le dispositif de concertation a été envoyé à la presse quotidienne et régionale le 3 septembre 2015.

Les retombées presse

La Presse locale et régionale s'est fait régulièrement l'écho du projet et de la concertation à travers plusieurs parutions.

Support	Date	Résumé
Magazine de Nîmes Métropole	juillet	Brève sur dates concertation
Magazine de Caissargues Lou Fenestrou	septembre	Annonce concertation – dernière de couverture
Gazette de Nîmes	10 septembre	Annonce Réunion Publique + Coût de l'extension
Le Moniteur	18 septembre	Brève sur concertation
Gazette de Nîmes	24 septembre	Brève sur concertation
Midi Libre	28 septembre	Interview du Sénateur-Maire de Nîmes sur projet
Gazette de Nîmes	1 ^{er} octobre	Interview du Président de Nîmes Métropole
Magazine de Nîmes Métropole	octobre	1 page sur projet d'Extension dans dossier transports



Le dossier de concertation : dépliant de synthèse

En ouverture de la période de concertation un dépliant/plan au format 54x60 cm ouvert et 18x30 cm plié a été largement diffusé. Imprimé à 13.000 exemplaires, il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes du sud l'agglomération (Caissargues, Bouillargues, Générac, Garons et Saint-Gilles), dans les Mairies du sud de l'agglomération, au Forum Tram'bus Ecusson et à l'Hôtel d'Agglomération.

Ce dépliant était également diffusé lors de la réunion publique et des réunions de concertation.

Couverture du dépliant/plan de présentation du projet

LE PROJET

Caractéristiques du prolongement sud du tram'bus

Deux sections en prolongement de la ligne actuelle

Le projet soumis à la concertation concerne le prolongement de la ligne actuelle de tram'bus depuis son terminus actuel AS4 jusqu'au sud de la commune de Caissargues. Le projet comprend deux sections qui pourront être éventuellement réalisées par étapes. Le tracé s'insère sur le principal axe de déplacement du sud de l'agglomération nîmoise. Il emprunte la route de Saint-Gilles et la RD42, à partir du parking relais de l'AS4.

Section 1: de la sortie AS4 jusqu'au carrefour avec le chemin des Canaux

Long de 1,8 km, le tracé comprendrait trois stations situées à proximité immédiate des carrefours des principales voies d'accès aux secteurs habités ou aux zones d'activités de la commune de Caissargues. Un parking relais d'environ 200 places serait aménagé, accessible directement depuis le carrefour existant qui sera reconstruit. Ce parking relais est principalement destiné aux automobilistes en provenance de Bouillargues, Rodilhan et au-delà par la RD135 (ancien chemin des Canaux). Il constitue le flux principal au niveau de ce carrefour.

Section 2: depuis le carrefour avec le chemin des Canaux jusqu'à l'entrée sud de Caissargues

Le tracé, long de 1,4 km, comprendrait deux stations. Une première station se situerait au niveau du carrefour avec la rue de Vouivre et la rue de l'Abbaye, où une réorganisation de l'espace public permettrait d'organiser une poche de stationnement d'appoint. Le terminus se situerait au niveau de l'ancien carrefour des officiers, en limite communale, où un parking relais important pourrait être proposé aux automobilistes en provenance de Saint-Gilles (deuxième commune de l'agglomération nîmoise par le nombre d'habitants) et de Garons.

Un impératif:

respecter les règles strictes de prévention des inondations

Les principales difficultés sur le plan technique sont les deux points de franchissement du vistre de la Fontaine (régulièrement appé - le Biau - il en du Vistre). Une partie de l'itinéraire traverse une zone de forts aléas au risque d'inondation. Ainsi, des dispositions spécifiques devront être prises. Des contraintes amèneront à faire des arbitrages quant au profil futur de la voie. À ce stade de l'étude, il est prévu de ne pas élargir les ouvrages existants (ponts routiers), mais de créer, en parallèle, une structure légère de type passerelle, réservée aux modes doux (piétons et vélos).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2015	2016	2017	2018
- Concertation préalable	- Études et procédures	- Démarrage des travaux	- Poursuite des travaux - Mise en service

Un investissement global de 16 millions d'euros

- Section 1 : 10,2 millions d'euros
- Section 2 : 5,8 millions d'euros

Le budget prévisionnel de l'opération est fixé à 16 millions d'euros. Il comprend l'ensemble des dépenses d'études, d'acquisitions foncières, d'infrastructures, d'aménagements urbains, de matériel roulant et d'équipement système. Pour assurer le service de la section 1, il faudra un véhicule supplémentaire. Il en faudra deux en cas de réalisation de la totalité des deux sections.



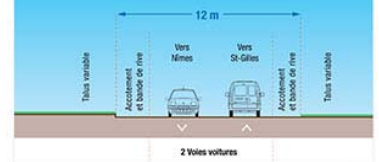
LES 2 SECTIONS DU PROLONGEMENT SUD DE LA LIGNE DE TRAM'BUS



Exemples d'aménagements possibles

La route de Saint-Gilles est une chaussée à deux fois une voie avec des surfaçages ponctuels pour la gestion des tournes à gauche ou à l'approche des carrefours giratoires. Elle a été prévue un temps pour être élargie à deux fois deux voies; les emprises d'espaces sont donc souvent très larges et les accotements ne sont pas systématiquement aménagés. Cependant, du fait des contraintes hydrauliques fortes, on ne dispose pas partout, et notamment dans les franchissements du Vistre, d'une largeur suffisante (18 mètres minimum) pour intégrer deux voies pour les voitures, deux voies de site propre au tram'bus, un cheminement piéton et une piste cyclable. Dès lors, des arbitrages seront à rendre sur le partage de l'espace disponible, selon les diverses possibilités schématisées ci-dessous, sachant que le profil pourra varier selon les cas pour s'adapter aux réalités du terrain et des besoins des diverses circulations.

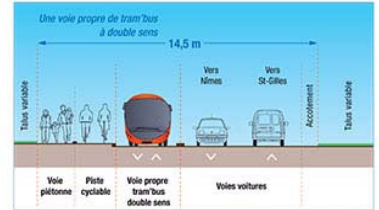
SITUATION ACTUELLE



EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES



La voie en site propre du tram'bus peut être dans le sens vers Nîmes (exemple du dessin) ou vers Saint-Gilles pour faciliter l'approche et la traversée des carrefours pour donner la priorité aux transports en commun.



La voie en site propre du tram'bus peut être latérale (comme sur le dessin) ou axiale.



Les deux voies du site propre du tram'bus pourront être latérales et réalisées à côté de la chaussée existante (comme sur le dessin) ou axiale comme c'est le cas sur les avenues Mitterrand et Liberté à Nîmes.

Points soumis à la concertation

- L'opportunité du projet**
C'est le propre de toute concertation, avant d'engager plus avant les études, que de vérifier l'opportunité du projet. Est-il utile? Faut-il le réaliser en une seule fois ou un phasage est-il préférable?
- Les sections à réaliser**
Le projet est prévu en deux sections. Faut-il réaliser une ou deux sections?
- Le nombre et les emplacements des stations**
À ce stade, il est envisagé trois stations sur la section 1 et deux pour la section 2, à proximité des carrefours et des principales voies d'accès au cœur de Caissargues. Faut-il prévoir une station supplémentaire?
- La place des déplacements doux**
Dans les zones où l'élargissement est délicat, doit-on envisager une voie verte (piétons + vélos) parallèle au site propre ou les vélos doivent-ils emprunter la plateforme du tram'bus?
- La position des parkings relais**
Aujourd'hui, le taux de remplissage du parking relais AS4 est déjà élevé. Permettre le changement de mode de transport plus « en amont » en créant plusieurs équipements similaires apparaît comme une solution. Où situer ces P-R pour qu'ils aient la meilleure efficacité? Sur la RD135, sur la route de Saint-Gilles? Faut-il privilégier l'organisation de « poches de stationnement »?

Les expositions

Durant toute la période de concertation, une exposition (4 panneaux) dans les deux lieux de mise à disposition des registres (Mairie de Caissargues et Hôtel d'Agglomération) a permis au public de découvrir rapidement le projet sur lequel il était appelé à donner un avis.

Un jeu de panneaux complémentaire a également été mis en place au Forum Tram'bus Ecusson, bd Gambetta à Nîmes. L'exposition a également été déplacée pour la réunion du 17 septembre à Caissargues.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS A54 Caissargues

avec le tram'bus

UN ACCÈS PLUS FACILE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE depuis le sud

RÉUNION PUBLIQUE
17 septembre à 18h30
Salle Fernand Bedes - Caissargues

CONCERTATION
7 septembre > 9 octobre 2015
Donnez votre avis !

aggloforum.nîmes-metropole.fr

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS A54 Caissargues

Meieux connecter le Sud au cœur de la Métropole

MOBILITÉ offrir une réelle alternative à l'automobile
La mobilité sera plus simple avec de mieux desservis et de mieux qualifiés des services de déplacements performants vers son travail, ses lieux d'études, de loisirs ou de consommation et une incitation pour choisir d'autres modes.

TRANSPORTS EN COMMUN : renforcer le réseau
Jusqu'à 1 500 voyageurs/jour supplémentaires attendus.

AMÉNAGEMENTS : un meilleur partage de la voirie au profit des piétons et des cyclistes
Des solutions cyclables à prévoir sur tout le tracé.

ÉCONOMIE : améliorer l'accessibilité des zones d'activités et l'attractivité de l'Écusson
Tram'bus : un nouvel atout pour l'activité économique.

CADRE DE VIE : assurer le développement harmonieux de l'agglomération
Une circulation apaisée en traversée de Caissargues.

REPÈRES
- 20000 habitants
- densité métropolitaine
- 10 000 véhicules par jour et par semaine
- 10 000 véhicules par jour et par semaine
- Zone Euro 2000 - 400 voitures
- Zone Euro 1 - 1000 voitures
- Zone A54 - 1000 voitures (2000)
- 2000 véhicules par jour et par semaine
- 10 000 véhicules par jour et par semaine
- 10 000 véhicules par jour et par semaine

aggloforum.nîmes-metropole.fr

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS A54 Caissargues

PROJET

2 sections en prolongement de la ligne actuelle

Section 1 : de la sortie A54 jusqu'au carrefour avec le chemin des Canaux (RD 133)

Section 2 : depuis le carrefour avec le chemin des Canaux jusqu'à l'entrée sud de Caissargues

Une ligne à itinéraire pour mieux desservir le cœur de Nîmes Métropole.

Un investissement global de 16 millions d'euros
- Section 1 : 10,2 millions d'euros
- Section 2 : 5,8 millions d'euros

Calendrier prévisionnel

2015	2016	2017	2018
Concertation préalable	Étude et pré-projet	Démarrage des travaux	Fin des travaux

Conservation de l'atout tram'bus, le haut niveau de service
Avec une fréquence de bus de dernière génération et la performance des tramways, le tram'bus offre un haut niveau de service à ses usagers.

- Des temps de parcours garantis
- De larges horaires de service et des fréquences de passage importantes
- La meilleure accessibilité pour tous

7 000 voyageurs/jour sur la ligne en service

Parkings relais : un accès simple et économique en ville
Les parkings relais offrent un accès simple et économique en ville. Ils permettent de laisser son véhicule à l'arrêt pendant que l'on se déplace en tram'bus.

aggloforum.nîmes-metropole.fr

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS A54 Caissargues

Les 2 sections soumises à la concertation

Points soumis à la concertation

- Le phasage du projet
- Les sections à réaliser
- Le nombre et les emplacements des stations
- Le plan de déplacements doux
- La position des parkings relais

aggloforum.nîmes-metropole.fr



Exposition à Caissargues (réunion publique)



Exposition au Forum Tram'bus Ecusson

2> L'espace internet dédié à la concertation

Un espace dédié au prolongement de la ligne de Tram'bus sur le site : agглоforum.nimes-metropole.fr

La concertation autour du projet de prolongement de la ligne de Tram'bus a fait l'objet d'une présentation complète sur le site de Nîmes Métropole agглоforum.nimes-metropole.fr.

Ce site est spécialement dédié aux débats et aux concertations autour des projets qui concernent l'agglomération.

Un espace dédié au projet a donc été mis en ligne le 5 septembre 2015.

The screenshot shows the website interface for the tram extension project. At the top, there is a navigation bar with the Nîmes Métropole logo and various utility icons (Twitter, Hotspot, Newsletter, RSS). Below the navigation bar, a search bar and a menu with options like 'Mode d'emploi', 'Ils participent', 'Projets', 'Sondages', 'Rencontres', and 'Panel citoyen' are visible. The main header features a large image of a tram with the text 'PROLONGEMENT SUD DE LA LIGNE DE TRAM'BUS A54 Caissargues' and 'UN ACCÈS PLUS FACILE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE depuis le sud'. A red banner indicates 'CONCERTATION 7 septembre > 9 octobre 2015'. The main content area is titled 'Prolongement sud de la ligne de tram'bus A54-Caissargues' and includes a 'Concertation du 7 septembre au 9 octobre 2015' section. A sidebar on the left lists various projects and a 'en chiffres' section. A 'téléchargement' section at the bottom left offers PDF documents for download. On the right, a 'Concertation' box provides details about the public consultation process.

Page dédié à la concertation sur le site agглоforum.nimes-metropole.fr

Support ressources de base pour les habitants et acteurs de l'agglomération, le site internet agгло-forum permet l'accès en ligne aux informations mises à disposition du public, notamment sur les modalités de concertation, les grandes lignes et la cartographie du projet, l'agenda de la concertation.

Le dépliant de concertation était également téléchargeable.

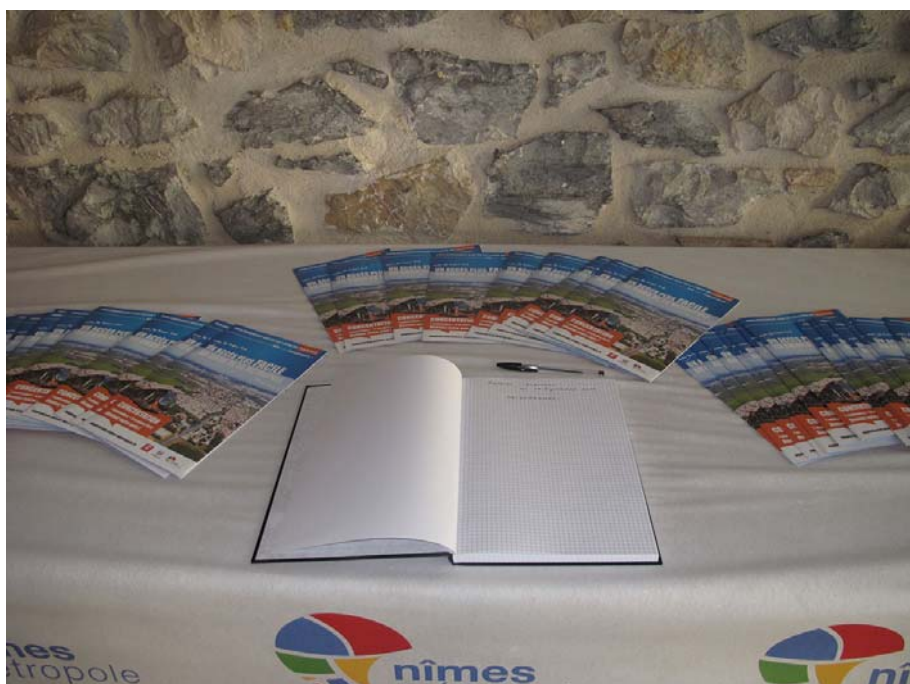
Un formulaire de contact était également disponible pour permettre aux habitants de l'agglomération de donner leur avis sur le projet.

5 > A la rencontre du public

1> Les registres de concertation

Deux registres destinés à recueillir les observations du public ont été mis à disposition :

- ▶ le premier à l'hôtel communautaire, 3 rue du Colisée à Nîmes
- ▶ le second à l'Hôtel de Ville de Caissargues



Un registre était également disponible à l'occasion de la réunion publique du 17 septembre à Caissargues

2> Les formes de contributions écrites

Le grand public a pu faire part de ses observations par 4 moyens directs,

- ▶ 2 registres de concertation (Hôtel Communautaire et Hôtel de Ville de Caissargues) + 1 lors de la réunion publique de Caissargues
- ▶ courrier postal
- ▶ courriel : concertationtrambus@nimes-metropole.fr
- ▶ formulaire de contact sur le site internet aggloforum.nimes-metropole.fr

3> Les réunions de concertation

Réunion publique du 17 septembre à Caissargues



Une réunion publique générale pour tous les publics a été organisée pour diffuser l'information et sensibiliser les participants aux diverses thématiques en jeu durant cette concertation.

Elle s'est tenue le 17 septembre à 18h30 à la salle Fernand Bedos à Caissargues.

47 acteurs du monde associatif et institutionnel ont été invités par un courrier officiel du Président de Nîmes Métropole.

Pour présenter le projet et répondre aux questions du public, étaient présents aux côtés des techniciens de Nîmes Métropole :

- Yvan LACHAUD, Président de Nîmes Métropole et Adjoint au maire de Nîmes
- Christian SCHOEPFER, Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'optimisation des transports publics, Maire de Caissargues
- William PORTAL, Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à la mobilité et aux transports, Maire de Marguerittes
- Alain DALMAS, Vice-président de Nîmes Métropole, Maire de Garons
- Eddy VALADIER, Vice-président de Nîmes Métropole, Maire de Saint-Gilles



Près de 180 personnes sont venues découvrir le projet, poser leurs questions et exprimer leurs avis aux techniciens et élus.

Réunions spécifiques

3 réunions spécifiques ont été tenues en direction de partenaires divers.

Date	Lieu	Participants
24 septembre 2015	Hôtel d'agglomération	Panel d'Agglo-forum
29 septembre 2015	Hôtel d'agglomération	Panel d'Agglo-forum
9 octobre 2015	Siège du réseau tango	Rencontre avec les personnels du réseau Tango

Concertation institutionnelle

La gestion du projet a été menée de manière concertée entre la Communauté d'Agglomération et les communes à travers des réunions régulières d'un Comité de Pilotage spécifique au projet.

Le Copil s'est réuni les 7 avril, 5 mai, 16 juin, 7 juillet et 3 Novembre 2015

Par ailleurs, une réunion de travail avec les services du département du Gard s'est tenue à l'Hôtel d'agglomération le 6 octobre 2015.

6 > Le bilan quantitatif de la concertation

1> Une bonne participation du grand public et des acteurs du territoire

→ Nombre de participants à la réunion publique - 180

La réunion de Caissargues a mobilisé 180 présents dont les maires de Caissargues, Garons et de Saint-Gilles et Marguerittes. Le maire de Bouillargues s'était excusé.

→ Nombre de participants aux réunions spécifiques - 72

Les réunions spécifiques ont mobilisés un nombre très variable de personnes, de 5 pour les cyclistes à plus de 100 pour les comités de quartiers.

Dates	Nombre de participants	Public
24 septembre 2015	32	Panel Aggloforum
29 septembre 2015	25	Panel Aggloforum
9 octobre 2015	15	Rencontre avec les personnels du réseau Tango
	72	

On peut estimer à près de 250 les habitants et acteurs socio-économiques ou associatifs qui se sont mobilisés autour du projet, (on ne peut directement cumuler le nombre des participants, certains ayant participé à plusieurs réunions).

→ Nombre de visiteurs sur le site dédié aggloforum.nimes-metropole.fr : 158

Du 28 août (date de mise en ligne) au 9 octobre (fin de la concertation), 158 personnes ont visité la page dédiée au projet d'extension sur le site aggloforum.nimes-metropole.fr. Le temps moyen passé sur la page est de 3 minutes, 21 secondes. De plus, 27 personnes ont déposé un avis via le formulaire de contact.

2> 184 avis/expressions du public

→ Nombre d'expressions recueillies sur les registres : 147

- 140 avis ont été formulés sur le registre de Caissargues. 2 sur le registre de l'Hôtel d'agglomération, 5 sur le registre de la réunion publique

→ Nombre d'avis reçus sur le site internet dédié : 27

- 27 personnes ont déposé un avis ou une remarque par le formulaire de contact de l'agglomération

→ Nombre de mails reçus : 9

- 9 personnes ont envoyé un mail directement à l'adresse de concertation concertation@nimes-metropole.fr

→ Nombre de courriers reçus : 1

- 1 courrier a été reçu par l'agglomération (lettre du département du Gard).

Au total, 184 avis ont été exprimés sur le formulaire de contact du site, par courriel, sur les registres ou par courrier.

3> Répartition de avis selon le lieu de résidence

Il n'est pas toujours possible d'identifier la commune de résidence des personnes donnant un avis.

En cumulant les diverses source des avis écrits :

Caissargues	129
Garons	4
Rodilhan	1
Bellegarde	1
Calmette	1
Nîmes	2
Inconnu	46

A cela il convient de noter que les participants qui se sont exprimés à la réunion publique résidaient au sud de l'agglomération, Caissargues pour l'essentiel mais aussi Bouillargues, Garons, Saint-Gilles.

On peut donc constater plus de 70% des avis ont été émis par des habitants de Caissargues.

7 > Synthèse des expressions

- *Certains des participants à la réunion publique n'ont pas hésité à « doubler » leur intervention orale par une contribution écrite.*
- *Aussi la partie qui suit analyse les divers thèmes abordés ou évoqués durant cette phase de concertation sans distinguer leur origine.*
- *Les avis favorables constituent une quasi unanimité des expressions, avec une demande de porter le projet le plus loin au sud, éventuellement au-delà de l'arrêt Caissargues Sud.*
- *Les interventions du public relèvent le plus souvent d'un avis sur l'opportunité (faut-il le faire ou non ?) Certains concernent les effets attendus ou redoutés, ou encore les conditions de sa réalisation.*
- *Le public a profité de cette possibilité de s'exprimer pour faire part de doléances qui ne relèvent pas strictement du projet (situation des cyclistes, circulation, dysfonctionnements actuels, ...).*

1> L'opportunité du projet est confirmée

La concertation a été lancée dans une période où la question des moyens financiers disponibles pour la collectivité, et notamment son budget transport était largement en débat, notamment à l'occasion d'états généraux lancés par Nîmes Métropole.

Cette même période a correspondu avec les ajustements tarifaires sur le réseau Tango et la restructuration du réseau se traduisant parfois par des suppressions de services.

Ces questions n'ont pourtant pas pesé sur le débat qui s'est déroulé dans la plus grande sérénité.

Un projet très largement approuvé

Une très large majorité des avis trouve le projet opportun et utile, mais en insistant sur la réalisation simultanée des deux sections.

Les avis demandent que le Tram'bus aille au moins au niveau du quartier Mirman, voire très au-delà vers le sud, jusqu'à la base militaire de Garons.

Le souhait d'une réalisation rapide

Plusieurs avis insistent pour une réalisation rapide des deux sections, tant la congestion de l'entrée de Nîmes à la hauteur de la sortie de l'échangeur A54 leur semble insupportable

Les coûts du projet n'ont pas fait débat

On aurait pu imaginer que la question du financement soit avancée au moment où des efforts sont entrepris en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Un seul avis défavorable évoque le coût du projet.

Par ailleurs, le Maître d'ouvrage en évoquant le sujet en préambule de la réunion publique a satisfait les éventuels questionnements.

2> Des craintes évoquées malgré tout

Le projet n'ayant fait l'objet d'aucune étude technique à ce stade, des questions sans réponse en l'état du dossier ont pu laisser place à quelques points de vigilance à intégrer dans le projet.

Bruits : la nuisance la plus évoquée

La route de Saint-Gilles est d'ores et déjà bruyante, même si des recherches sur le revêtement routier ont permis d'améliorer les choses.

Les riverains redoutent que l'élargissement de l'emprise pour intégrer une plateforme de Tram'bus ne rapproche les chaussées circulées de leurs maisons. D'où plusieurs demandes qu'on profite des travaux pour améliorer les choses et notamment limiter la vitesse des automobiles.

→ *Ces craintes confortent l'objectif du maître d'ouvrage de réaliser un boulevard urbain et d'apaiser la circulation automobile*

Accessibilité : Profiter du retour d'expériences pour améliorer le projet

La ligne en service présente quelques imperfections en matière d'accessibilité ou de sécurité des usagers. Il est essentiel que celles-ci soient corrigées et que les nouveaux aménagements ne présentent plus ce type de défauts (pente des rampes, effet d'escalier, manque de visibilité de certains logos, lacunes trop fortes entre le quai et le plancher du bus...).

→ *Une association spécialisée souhaite être associée dans la phase étude pour faire part de leur expertise en la matière.*

Vélo : assurer la meilleure continuité des itinéraires cyclables

Les avis qui se sont exprimés sur le sujet insistent sur la nécessité de réaliser un itinéraire cyclable, non seulement dans la partie concernée par le projet, mais aussi en améliorant l'accessibilité vélo au centre de Nîmes sur la ligne déjà en service.

Cependant, conscients des enjeux de largeur d'emprise, les personnes sensibles à ce sujet sont favorables à une « voie douce » commune aux cyclistes et aux piétons, si cela peut faciliter l'insertion de la plateforme du Tram'bus.

→ *Enfin, contrairement à ce qui pouvait être suggéré à travers les dessins de principe, les avis convergent sur l'idée d'aménager la voie verte en prolongement de celle existante, côté « maisons » (ouest de la voie).*

Outre la simplification d'accès à cette voie « modes doux » par les résidents de Caissargues qui n'auraient pas à traverser la RD42, ils estiment qu'une telle implantation pourrait contribuer à éloigner la circulation automobile et donc ses nuisances sonores des zones habitées.

Terminus : aller le plus loin possible au sud

A l'exception d'un seul avis qui resterait favorable même pour la seule section, l'intégralité des avis favorables porte sur l'extension la plus au sud possible, considérant qu'un terminus au niveau de la RD135 poserait de graves problèmes de fonctionnements de la vie locale et aggraverait la saturation d'un carrefour au fonctionnement délicat.

Les arguments vont donc vers un prolongement plus au moins long vers le sud, pour desservir le quartier de Mirman et son fort potentiel de population et pour aller chercher le plus en « amont possible » les automobilistes en provenance de Saint-Gilles ou de Garons. Le carrefour devant la base militaire est souvent proposé.

→ *Cette position a été aussi exprimée par les maires de Garons, de Saint Gilles ou de Nîmes.*

Optimiser la taille et la position des parkings relais

Les avis ne sont pas tranchés sur la position du parking relais qui est souhaité le plus au sud possible conformément aux avis sur le tracé lui-même et son terminus.

Le parking relais du chemin des Canaux soulève des questions et des inquiétudes par rapport au peu de foncier disponible et à la complexité du fonctionnement du carrefour actuel.

C'est un des sujets sur lequel les services du département du Gard, gestionnaire de la voirie, alerte le maître d'ouvrage.

La poche de stationnement du Vaouvre n'a pas convaincu les participants à la réunion ou les internautes qui donnent leur avis.

→ *Par contre, de nombreux avis soulignent l'inquiétude de voir le stationnement d'usagers du Tram'bus perturber les stationnements résidentiels ou des commerces situés à proximité des arrêts.*

Prévoir une station supplémentaire ?

Quelques avis et notamment de résidents du quartier Mirman souhaitent voir implantée une station supplémentaire car ils trouvent l'inter distance entre les stations Vaouvre et Caissargues Sud trop importante. Ils soulignent qu'à terme la moitié de la population de Caissargues résidera le long de la section 2.

Par contre, des doutes ont été marqués sur la station Vistre. Les résidents à proximité souhaitent qu'elle soit implantée de manière la plus sécurisée possible pour les usagers arrivant à pied.

Quel profil en travers ?

Ce n'était pas à proprement parler un sujet mis à la concertation tellement les éléments techniques ne sont pas assez avancés sur ce point.

Cependant, parmi les exemples de principe donné pour illustrer les aménagements, il convient de noter :

- La préférence pour une voie verte à l'ouest, côté maisons.
- La possibilité d'une circulation mixte piétons/cyclistes.
- Une plateforme du Tram'bus plutôt en axial.
- Si possible une double voie pour le Tram'bus même si certains décrivent une solution de voie unique à double sens avec un système de cantonnement comme pour la voie ferrée.
- L'idée de couloirs à l'approche des carrefours pour faciliter l'insertion des bus n'a pas été retenue par ceux qui ont donné un avis.

3> Les incertitudes vis-à-vis des effets du projet

Les craintes relatives aux effets sur la circulation automobile

Les carrefours au droit du terminus actuel A54 et avec le chemin des Canaux sont vécus comme des points noirs pour la circulation automobile.

Et pour favorables qu'elles soient au prolongement, les personnes qui se sont exprimées ont fait part de leur inquiétude vis-à-vis d'une situation qui pourrait être aggravée par le Tram'bus. C'est la raison des réticences à un parking relais au droit de ce carrefour du chemin des canaux dont elles ont le sentiment intuitif qu'il viendrait compliquer les choses.

Certains espèrent que le prolongement de la ligne sera l'occasion de repenser le carrefour A54 et les accès aux parkings relais.

Il convient de souligner l'intervention du Conseil Départemental du Gard, qui est particulièrement vigilant sur l'insertion du projet au niveau du giratoire RD135 / RD42, dénommé « rond-point de l'Ordre-National-du-Mérite », En réponse, Nîmes Métropole a associé le Conseil Départemental du Gard dès la concertation, à un stade où les scénarios d'aménagement restent ouverts. C'est un partenariat resserré qui s'engage et qui a pour objectif de perdurer jusqu'à l'achèvement du projet.

Le questionnement sur la restructuration du réseau Tango

Quelques questions se sont posées sur le fonctionnement futur du réseau de transports en commun dans le secteur une fois la ligne T1 prolongée.

Quid du fonctionnement de la ligne 42 ? Existera-t-il toujours une liaison directe entre Saint Gilles et la gare SNCF de Nîmes ? Quelle desserte des zones industrielles et de l'aéroport de Garons ? Comment se feront les correspondances ?

4> Des messages du public qui vont au-delà du projet

Les embarras actuels de la circulation automobile

Les usagers ont profité de leur liberté de parole pour exprimer quelques mécontentements sur le fonctionnement actuel du réseau viaire, et notamment pour les accès à Nîmes. Ceux-ci sont pour la plupart saturés à certaines heures, sur le fonctionnement de la RD135 et la présence de nombreux poids lourds sur les principaux axes de la commune.

Il a été aussi évoqué que la traversée de la commune pouvait être utilisée comme itinéraire de remplacement.

Les avis relatifs à la demande de renforcement du réseau routier ont cependant été rares. Un habitant de La Calmette relance la demande d'une déviation Nord de Nîmes.

La déviation de Caissargues ou le fonctionnement du carrefour RD42/RD135 ont été évoqués plusieurs fois.

La place du vélo

Quelques cyclistes ont profité de cette concertation pour faire entendre leur voix.

Ils se plaignent du très mauvais état des consignes des parcs relais A54 et Parnasse.

Ils ont souligné la fragilité des protections mises en place sur la partie de cheminement mixte piétons/cyclistes entre le terminus et l'entrée de Caissargues.

Ils redoutent d'avoir à partager la plateforme du Tram'bus notamment dans les carrefours.

8 > Les enseignements tirés de cette concertation et les suites à donner

1> Les enseignements tirés de cette concertation

À l'issue de cette étape de concertation préalable, on peut remarquer :

- *La mobilisation du public a été forte et très majoritairement favorable au projet, dans la mesure où les deux sections sont réalisées simultanément.*
- *Le réseau Tango et la mise en service du Tram'bus apportent déjà un niveau de satisfaction intéressant à la population. Le prolongement de la ligne T1 apparaît logique voir même indispensable ou incontournable pour certains.*
- *Il y a une demande forte d'informations sur les aménagements urbains et sur les aspects connexes comme l'organisation des circulations ou l'organisation des stationnements à l'horizon du projet.*

Les 183 opinions écrites émises

	Internet	Registres	courriel	Total	%
avis favorable	25	145	7	177	96,7%
avis défavorable	2	2	2	6	3,3%
Total	27	147	9	183	

Avis sur les points soumis à la concertation

Cinq points étaient plus particulièrement soumis à la concertation :

L'opportunité du projet et les sections à réaliser :

La réponse très largement majoritaire est que la seule section 1 est insuffisante et que l'opportunité du projet n'apparaît que si on le prolonge le plus au sud possible au-delà du carrefour avec le Chamin des Canaux.

Le nombre et emplacements des stations :

D'une manière générale, il y a eu peu d'avis sur ce thème. Cependant l'attention sur la sécurité d'accès à la station Vistre a été attirée par quelques avis. De même, la demande d'une station supplémentaire entre Vaouvre et Caissargues Sud apparaît plusieurs fois et se justifierait d'autant plus selon la position qui serait finalement adoptée pour le terminus.

La place des déplacements doux :

Pour les personnes évoquant ce sujet, les vélos doivent circuler sur une voie verte (piétons + vélos) parallèle avec la voie du Tram'bus, plutôt qu'emprunter la plateforme. Cette voie « modes doux » devrait plutôt être réalisée « côté maisons », dans le prolongement de celle existante qui doit être confortée.

Position et nombre des parkings relais :

Il n'y a pas d'avis arrêté sur le sujet.

Cependant la présence d'un P+R à proximité du carrefour avec le Chemin des Canaux soulève le scepticisme voire l'hostilité de ceux qui s'expriment sur le sujet.

Quant au P+R Caissargues Sud, celui-ci est souhaité le plus au sud possible, voire sur le plateau de Garons ou devant la base de Garons.

Un projet accepté

A l'exception de la définition précise des parcs relais, le projet est donc largement accepté et même attendu, à condition d'être réalisé en une seule fois. La demande d'aller le plus au sud possible est très majoritaire parmi les avis exprimés. Elle est même parfois une condition de l'avis favorable.

L'attente d'une information complémentaire et détaillée

Les informations disponibles étaient en rapport avec l'avancement du projet dont le programme n'a pas été encore complètement figé puisqu'il ne le sera qu'après la validation de ce bilan et la finalisation des études en cours.

De ce fait, le public attend maintenant d'en savoir plus sur deux thèmes récurrents, la circulation et le stationnement des automobiles et des vélos d'une part ; la nature et les aménagements urbains et notamment la protection contre le bruit.

2> Les suites à donner

Au terme de cette période de concertation, Nîmes Métropole prend acte des observations du public et s'engage à apporter les réponses suivantes :

Action immédiate

- Ce bilan sera transmis aux Villes de Nîmes et de Caissargues et mis en ligne sur les sites internet des collectivités. Il sera transmis à la Maîtrise d'Œuvre.

Poursuite du dialogue

- De nouvelles rencontres seront organisées par la communauté d'agglomération pour présenter l'évolution des décisions et du projet ou de son contexte.
- Le dialogue avec les riverains les plus directement impactés sera organisé.
- Le Panel de l'agglomération sera sollicité pour poursuivre son travail d'analyse et de propositions dans le domaine des déplacements.

Orientations pour la poursuite des études ou les développements ultérieurs du projet

Au travers de l'ensemble du dispositif déployé, la mobilisation du public a été forte et très majoritairement favorable au projet, dans la mesure où les deux sections sont réalisées simultanément (Le dispositif mis en place a permis de recueillir 183 opinions écrites, dont 177 sont favorables au projet).

→ *Suite à cette période de concertation, Nîmes Métropole approuve la réalisation du programme d'aménagement sur 3,2 km environ, tel que proposé à la concertation et comprenant les deux sections envisagées. Celles-ci seront complétées de parcs relais, dont la définition et la localisation seront précisées à l'issue des études d'avant-projet.*

Phasage de l'opération :

- Le maître d'ouvrage cherchera dans la mesure des disponibilités financières et de l'équilibre du plan pluriannuel d'investissements à réaliser les deux sections en une seule fois.

Enquête publique

- L'enquête publique qui devrait avoir lieu en 2017 constituera une nouvelle phase de concertation permettant au public de s'exprimer sur le projet.
- A cette occasion, une communication sera assurée pour toutes les données des études techniques.